DLP 27-7-84395714
N° ISSN 0754-0809

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

AUVERGNE ET LIMOUSIN

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative, rue Pélissier
63034 Clermont Ferrand Cedex
(73) 92-42-68

SPV

BULLETIN TECHNIQUE
PUBLICATION PERIODIQUE

DIRECTEUR-GERANT : B. MORIN

N° de série : 400

Numéro d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD

Régie de Recettes de la D.D.A. C.C.P. Clermont-Ferrand 5 503.17

ABONNEMENT ANNUEL : 115 F.

Edition générale

N°25

Le 26 Juillet 1984.

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE

Le deuxième vol a débuté de façon notable depuis le 20 Juillet.

Il s'est intensifié ces derniers jours.

Les premières pontes ont été observées dans le PUY-DE-DOME, à PERIGNAT-LES-SARLIEVE et CHATEAUGAY.

En conséquence, un traitement est à effectuer avant la fin du mois.

Une des matières actives suivantes peut être utilisée :

- acéphate (ORTHENE 50)
- azinphos éthyl et méthyl (NOMBREUSES SPECIALITES)
- bromophos (RHODIANEX,NEXION,SOVI-NEXION)
- carbaryl (SEVIN L 85, KUMITAL)
- chlorpyriphos éthyl (DURSBAN)
- cyperméthrine (NOMBREUSES SPECIALITES)
- deltaméthrine (DECIS)
- dialiphos (TORAK)
- diazinon (BASUDINE, DIAZITHRINE,KNOX OUT)
- dichlorvos (NOMBREUSES SPECIALITES)
- fénitrothion (NOMBREUSES SPECIALITES)
- fenvalérate (SUMICIDIN 10)
- malathion (NOMBREUSES SPECIALITES)
- méthomyl (LANNATE 20 L)
- méthidathion (ULTRACIDE 20)
- mévinphos (NOMBREUSES SPECIALITES)
- parathion (NOMBREUSES SPECIALITES)
- perméthrine (AMBUSH)
- phosalone (AZOFENE, ZOLONE)
- tétrachlorvinphos (GARDONA)
- thiodicarbe (LARVIN)

L'efficacité du traitement dépendra d'une bonne localisation du produit au niveau des grappes.

POURRITURE GRISE

Le stade fermeture de la grappe va être atteint dans les secteurs précoces.

Jusqu'à présent les conditions climatiques ont été défavorables au développement du Botrytis.

Toutefois dans les zones touchées par la grêle, on profitera du traitement contre les Vers de la grappe, pour appliquer un anti-pourriture spécifique (Sumisclex, Ronilan, Rovral, Kidan).

Ailleurs, si une intervention est envisagée, utiliser de préférence un produit tel que : Euparène (4 kg/ha), Mycodifol (5 l/ha) Codicap (3,5 kg/ha), B.T.F. (3,5 l/ha) ou une spécialité apportant 2 kg/ha de Folpel, seul ou en association avec du cuivre.

OIDIUM

Aucun foyer n'est observé, néanmoins cette maladie peut encore se développer.

Maintenir la protection .

MILDIOU

La situation reste saine.

Malgré tout, du fait des conditions orageuses, on pourra ajouter un anti-mildiou à la protection Oïdium.

BETTERAVES

MALADIES DU FEUILLAGE

L'Oïdium et la Cercosporiose n'ont pas encore été observés.

Surveiller très régulièrement vos parcelles afin d'effectuer votre première intervention à l'observation des premiers symptômes de maladies.

